



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armement

Question écrite n° 117965

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de la défense sur la situation de l'atelier industriel et aéronautique (AIA) de Bordeaux et, plus globalement, sur le service maintenance des armées (SMA) auquel est rattachée cette entreprise girondine spécialisée dans la maintenance des moteurs des avions militaires. La politique d'externalisation et de recours accru à la sous-traitance poursuivie depuis la réforme de la direction générale de l'armement (DGA) et la création du SMA inquiète les représentants des salariés. Ceux-ci redoutent une marginalisation de leur établissement, une perte de capacités et de savoir-faire ainsi que des réductions d'emplois. Le rapport qu'elle a commandé à l'Inspection générale de l'armement n'a pas levé les incertitudes et les menaces. Des plans de charges entiers de l'Atelier industriel et aéronautique (AIA) continuent d'être confiés à des opérateurs privés, amputant ainsi l'activité du site de Bordeaux. Pourtant, ce dernier dispose d'atouts indéniables permettant d'envisager sa croissance dans un secteur dynamique. Au-delà de ses missions traditionnelles, celles qui lui reviennent légitimement d'assurer dans l'intérêt de la défense nationale, l'AIA pourrait prendre en charge la maintenance d'autres appareils de la flotte publique, notamment ceux de la sécurité civile, des SAMU ou de la gendarmerie. Il est d'ailleurs à noter qu'en répondant mieux aux besoins en équipements aériens indispensables à la surveillance maritime et côtière comme à la lutte contre les incendies, l'État contribuerait à la relance du secteur de fabrication d'avions légers en France tout en soutenant les activités de maintenance. Aussi, il lui demande quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour stopper le processus actuel de démantèlement et de privatisation de l'industrie nationale de défense, pour sauvegarder et développer des potentialités technologiques et des emplois de haut niveau, en particulier sur le complexe de l'AIA de Bordeaux.

Texte de la réponse

L'atelier industriel de l'aéronautique (AIA) de Bordeaux est un des trois établissements du service de la maintenance aéronautique de la délégation générale pour l'armement. Il réalise, au profit des forces armées, la maintenance de niveau industriel des moteurs des avions de chasse, des avions écoles, de certains avions de transport ainsi que des turbines de certains hélicoptères. L'étendue du parc aéronautique militaire soutenu par l'AIA de Bordeaux lui assure à moyen terme un plan de charge particulièrement stable et en bonne adéquation avec sa capacité de production. En effet, son efficacité actuelle tient à la cohérence entre son carnet de commandes et son cœur de métier. Une diversification excessive vers la maintenance de tous les types de moteurs en service au sein des flottes d'avions de l'État (ministères chargés de la défense, de l'intérieur ou des finances) aurait pour effet une perte de productivité de l'établissement et une moindre réactivité sur les missions premières de cet établissement. La volonté d'autonomie du ministère de la défense dans la maintenance des matériels, l'expertise technique reconnue à l'AIA de Bordeaux, sa capacité à maîtriser ses coûts et, par conséquent, à modérer ceux des industriels du secteur en font un établissement nécessaire à l'équilibre global du maintien en condition opérationnelle (MCO) de l'aéronautique nationale, en particulier sur les turboréacteurs des avions de chasse tels que le Rafale, le Mirage 2000, le Mirage F1 ou le Super Etendard modernisé. Pour cette raison, la charge actuelle de l'AIA de Bordeaux ne saurait être confiée à des opérateurs

privés. Dans ce contexte, le recours à la sous-traitance n'est que ponctuel et permet d'absorber les pics de charge ou de résorber plus rapidement les crises logistiques, permettant ainsi de rétablir au plus vite les capacités de nos forces. L'expertise technique de l'AIA de Bordeaux et sa capacité démontrée à prendre en charge des programmes de maintenance importants ont conduit le ministère de la défense à le désigner réparateur des turbines de l'hélicoptère de combat Tigre. Cette décision permet à cet établissement d'assurer à plus long terme le maintien de son plan de charge, malgré l'arrêt futur de certaines flottes d'aéronefs. De même, la satisfaction de l'armée de l'air sur la maintenance du moteur de l'avion de transport C130, l'expérience acquise sur les turbopropulseurs de grande puissance et sa capacité à mener des programmes en coopération amènent naturellement l'AIA de Bordeaux à se positionner, avec des atouts majeurs et dans le cadre d'une coopération européenne, sur la maintenance du turbopropulseur TP 400, le moteur de l'avion de transport A400M. Prochainement en service au sein de plusieurs armées de l'air européennes, l'A400M pourra ainsi contribuer également au maintien, à long terme, du plan de charge de l'AIA de Bordeaux.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117965

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1171

Réponse publiée le : 8 mai 2007, page 4280